

### Description des effets du projet sur les sites touristiques

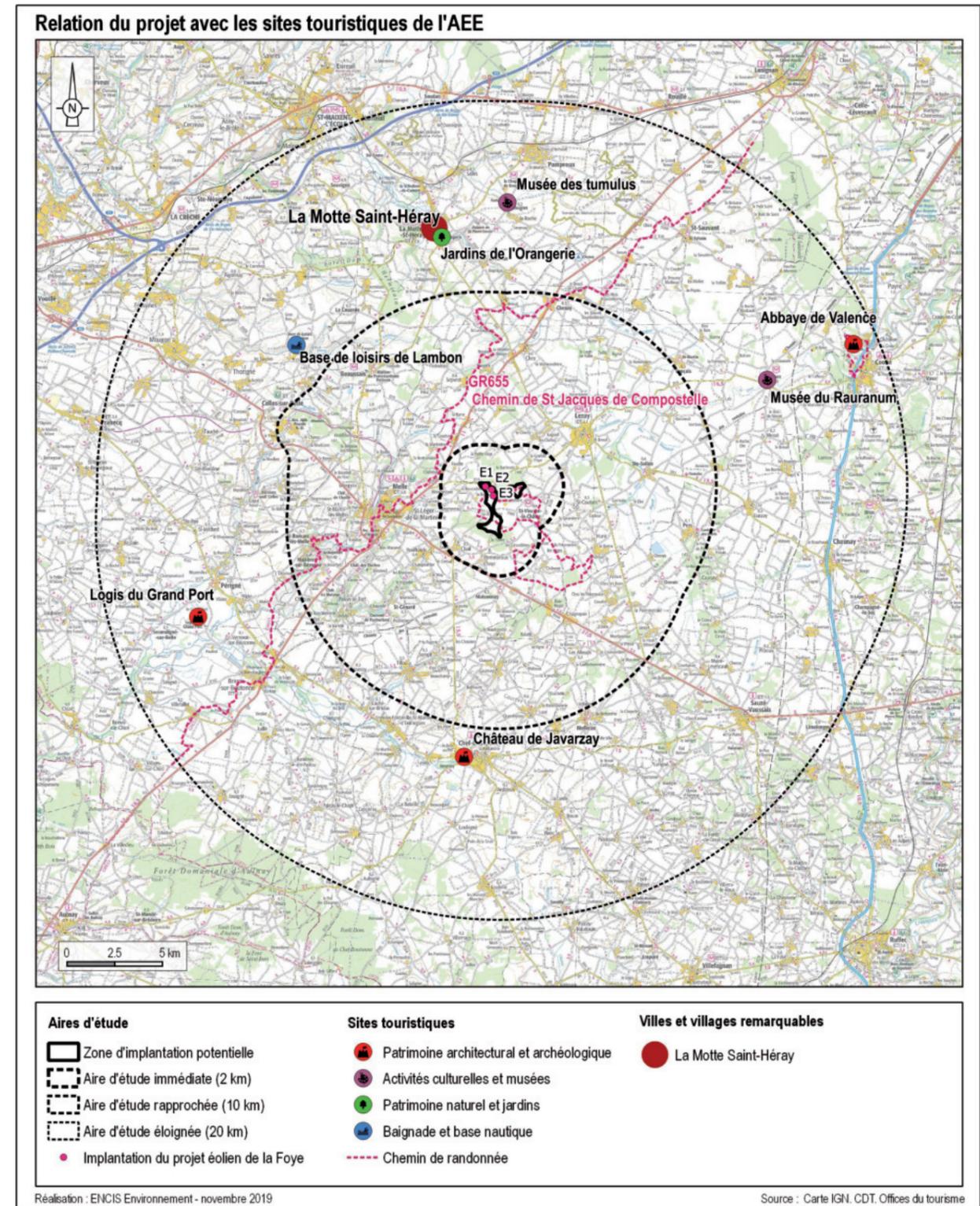
Sur les neuf sites touristiques de l'aire d'étude éloignée, seul un est concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le site ou covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

L'abbaye de Valence à Couhé, Les Jardins de l'Orangerie à La Motte-St-Héray et Le château de Javarzay à Chef-Boutonne, pour rappel, ces monuments sont protégés au titre des Monuments Historiques. **Ils présentent un enjeu modéré et un impact nul.**

### Le GR655-Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Ce tronçon relie Poitiers au nord-est à Saint-Jean-d'Angély au sud-ouest. Il reprend un des itinéraires des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il permet de relier de nombreux éléments patrimoniaux localisés dans les périmètres de l'AEE et de l'AER. **Il présente un enjeu modéré.**

Il traverse alternativement des plateaux agricoles ouverts et des vallées légèrement encaissées. Les plateaux, où la trame bocagère est généralement peu étoffée et les boisements assez rares, permettent des visibilités assez franches vers le projet. Malgré quelques ouvertures visuelles, les éoliennes restent lointaines dans le périmètre de l'AEE. **Globalement, l'impact du projet de la Foye sur le GR655 reste faible dans le périmètre de l'AEE.**



Carte 47 : Relation du projet éolien avec les sites touristiques de l'AEE.